



Lè z'Ecové et Lè Potai

Les échos et les potins

N° 12 Juil. 08

EDITORIAL

Depuis maintenant cinq ans, à l'approche de la fête nationale, la Municipalité informe les habitants de la commune des réalisations, des préoccupations et des projets en cours. Et ceux-ci ne manquent pas!

Au chapitre des réalisations nous pouvons mentionner la fin des travaux de rénovation de l'appartement du bâtiment communal de Rovray, lequel sera occupé dès le 1er août.

Le chantier, plus important, de transformation du bâtiment d'Arrissoules, avec la création de deux appartements, suit son cours et ceux-ci seront disponibles dès le 1er octobre prochain. Avis aux amateurs! La correction de la trajectoire de la route, nécessaire pour mettre en valeur et offrir un dégagement bienvenu au bâtiment, est déjà effectuée.

Toujours à Arrissoules, le changement de la conduite d'eau potable, avec en parallèle la pose des conduites de gaz, d'électricité, du téléphone et des raccordements privés aux eaux usées et à l'eau claire, s'est déroulé selon le planning établi, et cela malgré quelques imprévus dus à un sous-sol riche en tuyauterie de toute nature. La Municipalité tient ici à remercier chaleureusement les habitants d'Arrissoules, qui se sont adaptés aux désagréments provoqués par la fermeture de la route à toute circulation. Et, qui plus est, qui ont dû supporter la vindicte d'autres usagers habituels de ce tronçon, peu compréhensifs à l'égard d'une disposition pourtant prise en accord avec le voyer, et dûment annoncée dans la presse.

Dans d'autres registres, moins visibles, la Municipalité s'est insurgée contre la décision de La Poste de supprimer les boîtes à lettres dans nos deux villages, et, vous avez pu le constater, a obtenu gain

de cause. N'hésitez donc pas à faire usage de celles-ci, vous aiderez ainsi à les conserver.

Avec l'autre grande régie postale, celles des cars, et suite à une demande d'une habitante d'Arrissoules, la Municipalité a même obtenu, à sa grande surprise, une modification d'horaire afin de garantir la correspondance avec le train au départ d'Yvonand.

Suite à l'entrée en vigueur de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants), votre exécutif devra très prochainement prendre position sur la création d'une structure adéquate à Yvonand. L'impact financier de ce projet sur le ménage communal est non négligeable, et un préavis sera présenté au Conseil général le moment venu.

Cette publication s'enrichit par ailleurs d'une nouvelle partie, "La rubrique du député". Etant donné que l'un des représentants de la région au Grand Conseil habite notre village, il nous semble en effet important qu'il ait l'opportunité de s'adresser à ses concitoyens les plus proches par l'intermédiaire de l'organe "officiel" des autorités communales. Vous trouverez ses réflexions en deuxième page de ce numéro.

Vous pouvez le constater, votre Municipalité poursuit sa tâche de gestion des affaires communales selon les décisions acceptées par le législatif, avec le souci de maintenir des infrastructures en bon état et des finances communales saines.

A celles et ceux qui peuvent en profiter, nous souhaitons de bonnes vacances, et à chacun(e) de vous un très bel été!

Pour la Municipalité: André Gallandat, Syndic

Tirs militaires



Nous rappelons aux personnes concernées, qu'il est possible d'effectuer vos tirs au stand de Bioley-Magnoux, puisque la commune participe à l'entretien des cibleries de ce dernier. Les jours et heures d'ouverture sont affichés aux piliers publics.

Entretien des chemins communaux

Selon le règlement sur l'entretien des chemins communaux, chaque exploitant doit nettoyer et entretenir les grilles et les bords de chemins. Le règlement est à votre disposition au greffe municipal.

Administration communale

Le bureau est ouvert le lundi de 19h15 à 19h45

Tél. 024/430.20.13, Fax 024/430.20.78, Email commune@rovray.ch



La rubrique du député

Après 6 mois passés au Grand Conseil, mais déjà passablement d'objets lors des séances, évidemment les contacts avec des députés provenant d'autres régions m'ont permis de mieux faire connaître géographiquement notre commune.

L'important dossier Harnos (Harmonisation scolaire des cantons) a passionné les députés. Cet objet, accepté par une majorité du Grand Conseil, laisse tout de même une certaine crainte de la part des parents de voir leur rôle éducatif diminuer, notamment avec les enfants scolarisés de plus en plus jeune.

Egalement le projet du Musée des Beaux Arts, quelque peu dépolitisé, mais très défendu par les députés lausannois. Un beau projet de plus de 70 millions de francs, alors que le Palais de la Rumine va nécessiter d'importants travaux de rénovation à moyen terme, ce dernier pourrait également abriter ce musée au centre de Lausanne, en lieu et place du projet Bellerive.

Suite au résultat financier très positif du canton pour l'exercice 2007, passablement de députés ont tendance à proposer divers postes supplémentaires dans l'administration ou créer d'autres activités sociales, mais oublient parfois la réalité des investissements des infrastructures à entretenir ou créer à l'avenir et surtout que cet argent provient des contribuables vaudois.

En conclusion, cet activité est très intéressante et me plaît beaucoup, mais on ne peut pas parcourir tous les dossiers, il est très important d'approfondir les thèmes qui nous touchent de plus près.

José Durussel

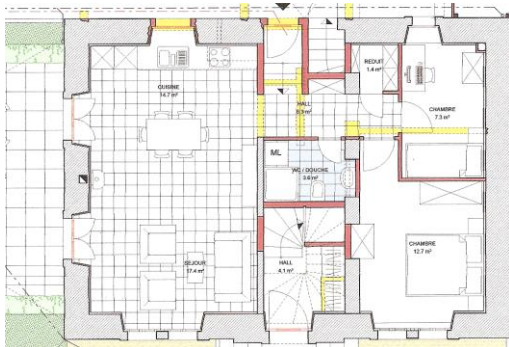


Boîtes aux lettres

Afin de justifier l'utilité des boîtes aux lettres dans nos villages, nous vous encourageons vivement à les servir, sans quoi elles risquent de disparaître à plus ou moins long terme.

Ancien collège d'Arriessousles

Les travaux de transformation avancent bien et les appartements pourront être mis sur le marché au 1^{er} octobre prochain.



Appartement rez : 3 pièces, cuisine agencée, terrasse, cave, abri à vélos, 2 places de parc. Loyer 1'250. —charges non comprises.



Appartement 1^{er} étage : 3 pièces, cuisine agencée, balcon, galetas, abri à vélos, 2 places de parc. Loyer 1'250. —charges non comprises.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser au greffe municipal.



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

A Arriessousles: Gallandat Cécile ; Noble Dominique

A Rovray: Leuppi Eléonore, Line, Mathieu et Yvan

Départ :

D' Arriessousles : Delay Marie Fabienne

De Rovray : Pasche Anne-Lydie

Décès : Gallandat Willy le 19.12.2007

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils ont l'obligation d'annoncer les arrivées et les départs de leurs locataires au greffe municipal dans les 10 jours.

Fête nationale 2008

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble la soirée du 1^{er} août 08, autour du feu à Rovray à la place du Signal (ancien réservoir) à 21h⁰⁰.



Nous vous proposons également :

- saucisses offertes à tous
- boissons au bar



Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit d'amitié et de traditions.

En cas de pluie, une solution « abritée » est prévue.



Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois (uniquement non traité) sur le feu du 1^{er} août, il est possible de le faire, à partir du 30 juillet, en contactant au préalable Jacques-Olivier Gallandat (tél. 024/430.18.78).

Organisation :
La Municipalité et la Jeunesse